

Le Burundi va créer une commission indépendante des droits humains

PANA, 27/12/2008 Bujumbura, Burundi - Le gouvernement burundais compte mettre sur pied une commission nationale indépendante des droits de l'homme dès le mois de janvier prochain, a déclaré samedi à Bujumbura le ministre burundais des Droits de la personne humaine et du genre, Mme Immaculée Nahayo. Elle a affirmé qu'un comité interministériel examine depuis mai dernier un projet de loi sur ladite commission qui sera transmis à l'Assemblée nationale et au Sénat pour son adoption.

La tâche de la commission s'annonce rude, à en juger aux conclusions du dernier rapport du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, sur le Bureau international des Nations unies au Burundi (BINUB). Le rapport insiste sur le « nombre croissant des arrestations des membres de l'opposition politique, des représentants de la société civile et des migrants ». « Je demande instamment aux autorités de respecter la liberté d'expression et de réunion que consacrent la Constitution du Burundi et la Déclaration universelle des droits de l'homme », a critiqué M. Ki moon dans son rapport. « Les conditions générales de sécurité se sont améliorées au Burundi, mais la population continue d'être victime de nombreux actes de criminalité », a-t-il ajouté.